



207
Procès-verbal du Conseil Municipal
Du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GOMARIN Philippe-Le Maire.

Etaient présents : Philippe GOMARIN, Marc BRETON, Camille VALLET, Simon BRETON, Julien DUGAS, Jean-Pierre GABEL, Nicole SOUBIRON, Martine GARNIER, Pierre BOULANGER

Procurations :

Absents : Melissa SALLES, Clarisse BLONDET

Secrétaire de séance : Nicole SOUBIRON

Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Le procès-verbal du conseil municipal du 08 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

Ordre du jour de la séance :

-
- Désignation délégué titulaire et délégués suppléants en vue des élections sénatoriales
- Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Subvention de l'eau (du budget communal au budget de l'eau)
- Questions Diverses

- **OBJET** : Désignation délégué titulaire et délégués suppléants en vue des élections sénatoriales

Il a été procédé à l'élection du délégué titulaire de trois délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Après avoir voté à l'unanimité, le conseil municipal a désigné Mr Pierre BOULANGER en tant que délégué titulaire, et Mrs Marc BRETON, Philippe GOMARIN et Julien DUGAS en tant que délégués suppléants.

- **OBJET** : Désignation de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, le nombre de commissaires est porté à 6 titulaires et 6 suppléants.

La nomination des commissaires par la Direction Générale des Finances Publiques a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des Conseillers municipaux, sur la base d'une liste de 24 noms transmise par la Commune.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **DECIDE à l'unanimité**

De soumettre à la Direction Générale des Finances Publiques la liste suivante de personnes en vue de l'instauration de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

- 1 - PICOT JOELLE
- 2 - SOUBIRON NICOLE
- 3 - BAGNIS JEAN-PIERRE
- 4 - BESNARD JOSSELYNE
- 5- BRETON MARC
- 6- CATRIX PASCAL
- 7- GARNIER MARTINE
- 8- DARTIS MICHEL
- 9- DIAZ COLETTE
- 10- GUIBERT GENEVIEVE
- 11- FEUVRIER GILLES
- 12- GARNIER YVES
- 13- GAUBERT GILLES
- 14- BRETON MURIEL
- 15- GRENOUILLET PATRICK
- 16- LABORDE JEAN-LOUIS
- 17- LABORDE NOELLE
- 18- CATRIX CHRISTINE
- 19- PELLECUIER STEPHANE
- 20- PINTIAUX ISABELLE
- 21- PETIT PAULINE
- 22- PONTET EMMANUEL
- 23- STOCKMAN HANNA-MARIA
- 24- MARIE REINE

OBJET : Subvention de l'eau (du budget communal au budget de l'eau)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de prendre une délibération rappelant qu'une subvention a été votée le 08 avril 2026 de 60 000€ depuis le budget de la commune 61500 vers le budget de l'eau 61502.

Les écritures comptables devant être passées, le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la réalisation de ces opérations.

OBJET : Questions diverses

- Proposition de P. Montet pour créer une convention citoyenne d'Arphy, Aulas, Bréau
 - Projet de poser des défibrillateurs (4) sur la commune
 - Réunir la commission de chasse le 27 juin 2026 à 16h
-

La séance est levée à 19 h 00

Le Maire Philippe GOMARIN



[Handwritten signature]

J. Subiron.

Garnier

Subiron

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]